

# Criminocorpus

Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines

La prévention des récidives : Évaluation, suivis, partenariats  
Les suivis

## Le développement actuel de la probation en Autriche

VERONIKA HOFINGER

### *Texte intégral*

## Développements actuels en Europe : la probation en transformation

- 1 L'aide aux délinquants et les services de probation en Europe sont actuellement soumis à un processus de changement significatif. Partant des pays anglo-saxons, on peut aujourd'hui constater également des changements en Europe continentale, des évolutions au niveau de la probation que l'on pourrait résumer en simplifiant comme une orientation selon les risques. En Angleterre, par exemple, on observe depuis quelques décennies déjà que le focus de l'aide aux délinquants s'éloigne de l'idéal de réhabilitation et d'inclusion sociale générale. On recourt plutôt à la gestion des risques au niveau des délinquants, dont on cherche à réduire le risque de récidive par des programmes spéciaux, surtout par des thérapies cognitives comportementales ou des entraînements en groupe. Actuellement, l'évaluation et le management des risques sont considérés comme des tâches centrales de la probation.
- 2 L'orientation selon l'efficacité devient de plus en plus importante : on cherche à déterminer quels sont les effets mesurables de telle ou telle intervention sur le délinquant et son risque de récidive. Les programmes seront évalués et continueront d'être financés uniquement s'il y a un succès mesurable de réduction du risque. On résume cette approche sous le titre de : « what works » (ce qui marche). Les voix critiques de cette « what works » approche rappellent que l'on oublie de plus en plus l'approche holistique et que certains aspects importants du soutien ne sont pas pris en considération, comme par exemple la relation entre le justiciable et l'agent de

probation. Il s'en suit une segmentation de l'offre, proposant des solutions « one size fits all », des programmes standardisés ne tenant pas compte de la vue subjective du délinquant et de sa capacité d'agir (« agency »). Le recours exclusif à des thérapies comportementales cognitives conduit aussi à un manque de soutien en matière de capital social, c'est-à-dire au niveau des relations et des réseaux, et n'offre pas assez d'appui en matière de subsistance (p.ex. si quelqu'un dispose d'un travail ou d'un logement convenable). Cette critique provient de la recherche sur la désistance, dont les protagonistes sont par exemple Shadd Maruna, Fergus McNeill ou Stephen Farrall.

## La situation en Autriche

- 3 Dans les pays de langue allemande, un changement des paradigmes est en cours. Cependant, il n'est pas mis en œuvre partout de la même manière. Il y a ainsi de grandes différences entre les systèmes de probation à Zürich, en Bavière, ou en Autriche, au niveau de la réception de ces transformations. L'exemple des services de probation en Autriche est particulièrement intéressant, parce qu'on y cherche à réaliser une « modernisation douce ». En Autriche, la probation subit de plus en plus une contrainte en matière économique et en matière de modernisation : gérer ses ressources de manière parcimonieuse, justifier les dépenses et prouver leur efficacité. On tient compte des résultats scientifiques internationaux, mais on cherche en même temps à garder les anciens points forts de l'organisation. On pourrait dire que l'on cherche à profiter aussi bien de la recherche sur le « what works » que sur celle de la désistance.
- 4 L'organisation de la probation en Autriche a été créée initialement par des esprits critiques, mécontents du système judiciaire d'après-guerre. Au début, il s'agissait exclusivement de volontaires<sup>1</sup> s'occupant de jeunes délinquants. Plus tard, leur travail reçut une base juridique. Des permanents furent employés et le rayon d'action fut étendu aux adultes. Cette organisation est aujourd'hui l'acteur le plus important, voire le seul à offrir des services de justice pénitentiaire – de la probation aux médiations entre victimes et délinquants et jusqu'à la surveillance électronique. Cette organisation s'intitule « Neustart », ce que l'on pourrait traduire par « nouveau démarrage ».
- 5 « Neustart » est une association privée financée par un contrat général avec le Ministère de la Justice. Il s'agit donc d'une organisation semi-privée (mais qui ne peut pas être comparée avec l'organisation de la probation en Grande Bretagne). Le contrat général permet une planification à long terme et l'établissement de bonnes conditions de travail. Dans son secteur, « Neustart » est appréciée comme employeur attractif et offre à ses collaborateurs un des meilleurs contrats collectifs, comparé à d'autres services sociaux.

## Les trois périodes de probation en Autriche

- 6 Une distinction peut être effectuée entre trois différentes périodes, la première débutant avec le système de probation à l'apogée de l'état-providence (env. 1960-1990). À la différence d'aujourd'hui, c'était la relation de confiance entre l'agent de probation et le justiciable qui était centrale. On appliquait des conceptions et des méthodes psycho-analytiques, tout en laissant beaucoup de liberté aux agents quant au choix de leurs méthodes. – Mais les critiques disaient alors qu'il y avait autant de méthodes que d'agents. – De son côté, la criminalité était alors conçue comme le résultat d'une socialisation ratée. Le focus était mis moins sur la récidive que sur l'amélioration de la

situation sociale du client en général. Cette institution était à beaucoup d'égards une structure à « bas seuil », avec peu d'exigences par rapport aux clients : bien plus qu'aujourd'hui, on leur laissait la liberté du choix des thèmes à aborder avec leurs agents de probation. Il n'était pas obligatoire de parler du délit ou de comment éviter une récidive. D'une manière générale, on voulait éviter d'exercer des contraintes ou du contrôle, et on se considérait bien plus dans le domaine de l'assistance que dans celui du contrôle.

7 À partir des années 1990 et dans la première décennie de notre millénaire, l'association « Neustart » vécut de grandes transformations internes suscitant des commentaires en partie très critiques. Pendant ces années, il y eut de nombreuses réformes organisationnelles, réduisant par exemple la spécialisation des collaborateurs tout en poursuivant une vision « généraliste » de l'aide aux délinquants. Durant la même période, les exigences concernant les collaborateurs, comme par exemple l'obligation de documenter leur travail, se sont accrues – de même que la standardisation de leur travail, sa transparence et le contrôle par leurs supérieurs. L'organisation s'est transformée d'une institution de la société civile en une entreprise de services professionnels dans le domaine de la justice pénitentiaire. La gestion économique est devenue de plus en plus importante. Dans certains domaines, les ressources ont été réduites et le « bas seuil » dans l'assistance aux libérés a été abandonné délibérément. Au niveau de la probation, un système d'étapes d'assistance a été créé, distinguant suivi intensif, accompagnement, conseils et contacts réduits, chaque étape étant dotée de ressources différentes.

8 Durant ces années, la sécurisation des victimes est devenue de plus en plus importante, avec en même temps un amoindrissement de l'engagement pour les délinquants et leurs droits fondamentaux. Un marketing renforcé et des campagnes de publicité très visibles s'y sont ajoutés. Le slogan de l'organisation « Aider, pas punir » a été changé en « Aide pour plus de sécurité », un détail à première vue, mais qui résume bien la transformation opérée. Historiquement, on ne peut plus parler d'un changement de culture, mais d'une rupture de culture. Les directeurs à l'origine de cette transformation ne furent d'ailleurs pas réélus.

9 Depuis deux ans, deux nouveaux directeurs et un nouveau conseil d'administration ont essayé ensemble de miser aussi bien sur les anciens points forts que sur les nouvelles orientations. Comment peut-on caractériser la situation actuelle de la probation ? Est-ce qu'on observe vraiment une modernisation en douceur aujourd'hui ?

10 D'un côté, le modèle de la « probation orientée au risque » – « RISK » – a été adopté. Il a été développé par le psychologue suisse Klaus Mayer et al. (2007), en s'appuyant sur la recherche « what works ». Ce modèle entraîne un changement de paradigmes par rapport au modèle de probation en cours à l'apogée de l'état-providence. La conception de Mayer et al. postule que toutes les interventions doivent s'orienter sur le risque de récidive du client. Dans une première étape, une large évaluation doit déterminer quel est le risque de rechute d'un client. D'après le principe du risque, des clients dont le risque de rechute est plus grand ont droit à plus de ressources. L'élément central de la probation orientée au risque est un travail structuré sur le délit. Ce n'est pas le justiciable qui décide de quoi parler et où le soutenir, mais ce sont les experts de l'aide aux délinquants qui décident. Le travail des professionnels de la probation ne doit pas s'étendre à des domaines moins liés aux risques. Le travail se fait moyennant des formations comportementales cognitives en différentes étapes<sup>2</sup>. Des fiches de travail et un « concept professionnel » sont disponibles en soutien.

11 À la différence de la Suisse, « Neustart » n'a pas repris le programme RISK dans sa totalité, mais uniquement le module du traitement du délit. Depuis le début de l'année 2014, le traitement du délit est obligatoire pour les services de probation en Autriche pour tous les clients où il n'y a pas de contre-indications<sup>3</sup>. En Autriche, on détermine également au début du suivi son intensité moyennant un outil standardisé, comparable à l'outil d'évaluation du risque RNR, mais avec des différences sur des points essentiels.

Cet instrument, développé par « Neustart », ne vise pas seulement les risques, mais veut aussi tenir compte des capacités et des ressources des clients et les intégrer dans l'évaluation<sup>4</sup>. Basés sur cette première anamnèse, les collaborateurs doivent élaborer un projet de travail contrôlé tous les six mois. L'intensité du focus sur le risque dépend aussi du genre de délit. Pour les délinquants sexuels par exemple, on est très attentif au risque, on tient compte des expertises d'autres services, il y a des listes de contrôle spéciales, un suivi serré, etc.

12 Une autre différence très importante par rapport au modèle suisse ou anglais tient au fait que les outils nouveaux et l'orientation du délit sont considérés comme faisant partie d'un suivi holistique, où la relation entre le justiciable et le professionnel de la probation joue encore un rôle central, tout en considérant que cette relation n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour atteindre l'objectif. Cette relation est renforcée dans la pratique par le fait qu'un délinquant a toujours la même personne comme agent de probation, même en cas de nouvelle condamnation ou peine de prison, sauf si un changement est indiqué pour des raisons d'expertise. Pendant une durée de suivi de deux ans en moyenne, un lien personnel peut s'établir – ce qui est totalement différent de la situation en Grande-Bretagne où il y a un système de modules séparés et où le justiciable a affaire à différentes personnes selon le problème à traiter, bref, où il n'y a pas d'accompagnement holistique. L'établissement d'une bonne relation personnelle est toujours considéré comme le principe de travail en Autriche. Cette relation de confiance est aussi protégée par la loi. Le personnel de probation est soumis à la même obligation de garder le secret que les médecins ou les thérapeutes, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas obligés de témoigner devant un tribunal ou de dénoncer des délits.

13 Un deuxième principe central est l'accompagnement individuel, toujours pratiqué, même si le nombre des cas a augmenté entre temps – la loi prévoit 35 clients comme objectif, ce qui est peu si on le compare au niveau international. Une visite à domicile par suivi est obligatoire. Toutes les autres rencontres n'ont pas obligatoirement lieu dans un bureau, mais peuvent se faire dans un café, dans un parc, ou bien au domicile du client. Pour les entretiens au bureau, il y a un aménagement spécial, loin de l'ordinateur, dans une pièce à part, où il est même parfois permis de fumer.

14 Au niveau de la probation en Autriche, le travail en groupe n'est pas aussi répandu qu'ailleurs. On pense à étendre ce genre d'intervention et de proposer le travail en groupe de manière équivalente à celui de l'accompagnement individuel, étant donné que cela est plus économique, mais cette volonté se heurte à la résistance de l'organisation où le personnel a toujours pratiqué le suivi individuel<sup>5</sup>. On l'a expérimenté avec des groupes pour les infractions mineures. En ce moment, il y a des groupes proposés *en plus* de l'accompagnement individuel, des groupes antiviolence ou de contrôle anti-agression.

15 Pour conclure, la direction de l'Association « Neustart » est consciente du danger qui résulte d'une fixation exclusive sur les risques. La recherche sur la désistance a été prise en compte et le « Good Lives Model » de Tony Ward et Shadd Maruna (2007) étudié. On sait qu'il ne peut et ne doit pas s'agir uniquement des facteurs de risques, mais que les ressources aidant à sortir de la criminalité sont essentielles. On a conscience de l'importance cardinale de la relation entre l'assistant et le justiciable et on crée des conditions cadres pour les encourager. En même temps, on mise fortement sur la structuration et la standardisation du processus de suivi. Cette nouvelle orientation mène à plus de règlements pour le personnel de probation, en lui offrant en même temps plus de méthodes et d'instruments de soutien.

16 Il ne s'agit pas d'un processus achevé, mais d'un changement en cours. L'espoir est permis que le service de probation en Autriche soit capable de se transformer avec précaution et sensibilité et que les nouveaux responsables arrivent à instituer doucement un changement de culture, qui mette en valeur les anciens points forts et évite les fautes commises ailleurs. La professionnalisation des services de probation, également à l'aide d'instruments de travail appropriés, est tout à fait raisonnable si ces

instruments sont intégrés dans une conception holistique en vue de travailler en coopération avec le justiciable pour le sortir de ses habitudes criminelles, sur la base d'une relation personnelle de confiance et de respect. Espérons que « l'optimisme transformatif » (Meier Kressig 2012), parfois étonnamment grand, tiendra ses promesses.

## **Bibliographie**

FARRALL Stephen, *Rethinking What Works with Offenders: Probation, Social Context and Desistance from Crime*, London, Routledge, 2002.

MARUNA Shadd, *Making good. How ex-convicts reform and rebuild their lives*, Washington D.C, American Psychological Association, 2001.

DOI : 10.1037/10430-000

MAYER Klaus, SCHLATTER Ursula, ZOBRIST Patrick, « Das Konzept der Risikoorientierten Bewährungshilfe », *BewHi*, 54/1, 2007, p. 33-64.

MAYER Klaus, « Risikoorientierung – der nächste Schritt: Herausforderungen und Bedingungen der Förderungen von Responsivität », *BewHi*, 61/2, 2014, p. 171- 188.

MCNEILL Fergus, « What Works and What's Just? », *European Journal of Probation*, 1(1), 2009, p. 21-40.

DOI : 10.1177/206622030900100103

MEIER KRESSIG Marcel, « Kriminalitätskontrolle in der Hochsicherheitsgesellschaft. Das Beispiel der Risikoorientierten Bewährungshilfe in der Schweiz », in Mathias Lindenau, Marcel Meier Kressig, *Zwischen Sicherheitserwartung und Risikoerfahrung*, Bielefeld, transcript Verlag, 2012, p. 217-251.

WARD Tony, MARUNA Shadd, *Rehabilitation: beyond the risk paradigm*, London, Routledge, 2007.

## **Notes**

1 Aujourd'hui encore, il y a toujours des volontaires : un tiers des collaborateurs sont des bénévoles. Ils reçoivent une indemnité pour couvrir leurs frais – pour cinq clients environ 400 € par mois.

2 Les étapes sont : un rapport sur le délit, une clarification de la responsabilité et de ses conséquences, une évaluation de l'acte, une clarification des causes et une évaluation des risques.

3 Il y a contre-indication pour le traitement du délit en cas de mesures destinées à assurer la subsistance ; au cas où le délit est traité dans un autre cadre ; et en cas de toxicomanie.

4 Ceci correspond à une actuelle tendance européenne d'éloignement du seul focus sur le risque.

5 Il y a quelque temps, on s'est fixé comme objectif de faire les suivis de la moitié des cas en groupes, mais on en est encore loin, aussi bien au niveau pratique qu'au niveau des objectifs à atteindre.

## **Pour citer cet article**

*Référence électronique*

Veronika Hofinger, « Le développement actuel de la probation en Autriche », *Criminocorpus* [En ligne], La prévention des récidives : Évaluation, suivis, partenariats, Les suivis, mis en ligne le 10 mars 2016, consulté le 24 mars 2017. URL : <http://criminocorpus.revues.org/3193>

## **Auteur**

**Veronika Hofinger**

Chercheur à l'Institute for the Sociology of Law and Criminology, Autriche.

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés